



# ***L'APRES BEIJING : VERS L'EGALITE DES SEXES EN POLITIQUE***

New York, le 3 mars 2005



Réunion parlementaire organisée par l'Union interparlementaire  
et la Division pour la promotion de la femme (ONU)  
à l'occasion de la 49<sup>ème</sup> Session de la Commission de la condition de la femme

## **INVITATION**

Genève, le 21 décembre 2004

Madame la Présidente,  
Monsieur le Président,

La prochaine session (49<sup>ème</sup>) de la Commission de la condition de la femme sera l'occasion de dresser un bilan des progrès accomplis en matière d'égalité des sexes depuis la Quatrième Conférence mondiale sur les femmes tenue il y a dix ans à Beijing. L'objectif premier de la réunion est de lancer un message fort d'engagement renouvelé et renforcé en faveur du processus de Beijing.

A cette occasion, l'Union interparlementaire et la Division de la promotion de la femme (ONU) organisent une réunion parlementaire sur le thème *L'Après Beijing : vers l'égalité des sexes en politique*. Elle a pour but de proposer un espace de débat aux parlementaires du monde entier et de contribuer à l'examen et à l'évaluation de la mise en oeuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing. Cette réunion se tiendra le **3 mars 2005**, de 10 à 13 heures et de 15 à 18 heures, dans la Salle du Conseil de tutelle du Siège de l'ONU à New York.

Nous vous écrivons pour inviter votre parlement à envoyer des représentants femmes et hommes à cette réunion parlementaire. En outre, l'UIP invite votre parlement à veiller à ce que des hommes et des femmes parlementaires fassent partie de la délégation de votre pays à la session de la Commission. Non seulement cela assurerait leur présence et leur contribution à la réunion parlementaire, mais cela faciliterait la participation parlementaire au suivi du processus de Beijing.

Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant la réunion et divers autres documents s'y rapportant. Nous nous réjouissons à la perspective de prendre connaissance de votre réponse dans les meilleurs délais et, de préférence, avant le 31 janvier 2005.

Veillez agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.

Carolyn Hannan  
Directrice de la Division de la promotion  
de la femme (ONU)

Anders B. Johnsson  
Secrétaire général de l'Union interparlementaire